



Elèves de 3ème Prépa Métiers

Equipements de protection individuelle **OBLIGATOIRES** Rentrée 2025

- ✓ **1 PAIRE DE CHAUSSURES DE SECURITE**
Devant donner un maximum de confort à l'utilisateur.
Chaussure haute type S3 :
 - Hydrofuge
 - Anti-statique
 - Semelle avec absorption d'énergie par le talon
 - Semelle anti-perforation
 - Embout renforcé conforme aux normes en vigueur
 - Résistante aux hydrocarbures

- ✓ **PROTECTION AUDITIVE**
Casque antibruit standard, coquilles en ABS avec coussinet PVC sensation cuir, arceau réglable 3 positions, SNR 27 dB, norme EN 352 -Type de protection : FFA1P2D

- ✓ **GANTS DE MANUTENTION**
Gants anti – coupures, paume enduite de polyuréthane, norme EN 388, CE 4.5.4.2

- ✓ **1 VESTE et 1 PANTALON OU 1 COMBINAISON**
 - Veste de travail standard
 - 1 pantalon de travail avec possibilité d'ajouter des genouillères amovibles

Ces équipements peuvent être achetés au moyen de la carte Atouts Normandie.

Liste des partenaires sur <https://atouts.normandie.fr/>

Montant alloué par la région 100 euros

Créez votre compte dès le 1^{er} juillet sur <https://atouts.normandie.fr/>

Pour vous aider <https://www.youtube.com/watch?v=jh2D20QLFTQ>